

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2021

Date de convocation : 14 janvier 2021

Sont présents 17 conseillers municipaux.

Excusés : S. PALLARD pouvoir à F. BECHADERGUE  
N. MOYA pouvoir à J.P FAURE

Absents : /

Début de la séance à 20 h 35

Secrétaire de séance : Francis ARCHIPCZUK

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour :

- Prorogation convention adhésion au Pôle Santé et Sécurité au travail du CDG24
- Paiement loyers commerces

Après délibération, le Conseil Municipal accepte par :

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

## **1) TRAVAUX D'AMELIORATION ENERGETIQUE DE LA MATERNELLE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le pré-diagnostic énergétique qui avait été réalisé par le SDE24 sur la maternelle et présente le dossier préparé par l'ATD24 sur l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que le chiffrage des travaux de ce bâtiment. Il demande de se prononcer sur la réalisation de ces travaux. Après délibération, le conseil municipal décide de lancer le projet de rénovation énergétique de la maternelle, de solliciter toutes les subventions susceptibles d'être allouées (DETR, DSIL, contrats communaux) et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à la réalisation de ces travaux.

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

## **2) DELIBERATION AUTORISATION DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021-COMMUNE**

Monsieur le Maire informe de la possibilité de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2020 dans l'attente du vote du budget primitif. Le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2020 : 293 936,97 € (25 % 73 484,25 €). Il propose les montants et les affectations des crédits ci-après :

21578 – Autre matériel et outillage de voirie	2 000 €
2313 – Travaux de bâtiments	50 000 €
2158 – Autres installations, matériel et outillage	10 000 €
2183 – Matériel bureau et matériel informatique	3 000 €
2184 - Mobilier	2 000 €
2188 – Autres immobilisations corporelles	6 484,25 €

Après débat, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de Monsieur le Maire par :

POUR 19 voix CONTRE 0 voix ABSTENTION 0 voix

## **3) AUTORISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021- IRRIGATION**

Monsieur le Maire informe de la possibilité de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des crédits ouverts en 2020 dans l'attente du vote du budget primitif. Le montant budgétisé en dépenses d'investissement 2020 : 215 177 € (25 % 53 794,25 €). Il propose les montants et les affectations des crédits ci-après :

231 – Immobilisations corporelles en cours	53 794,25 €
--	-------------

Après débat, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de Monsieur le Maire par :

POUR 19 voix      CONTRE 0 voix      ABSTENTION 0 voix

**4) PROROGATION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU POLE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DU CDG24**

Monsieur le Maire fait lecture de l'avenant à la convention d'adhésion au Pôle santé et sécurité au travail du CDG24. Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant.

POUR 19 voix      CONTRE 0 voix      ABSTENTION 0 voix

**5) PAIEMENT LOYERS DES COMMERCES**

Au vu de la crise sanitaire, Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le paiement des loyers des commerces des mois à venir. Après délibération, le conseil municipal propose :

- de maintenir le paiement des loyers pour les 2 commerces qui peuvent exercer leur activité (chez Astrid et le salon de coiffure)
- de suspendre le paiement du loyer pour le « Ptit Sablé » jusqu'à l'autorisation de reprise d'activité pour les restaurants.

POUR 19 voix      CONTRE 0 voix      ABSTENTION 0 voix

**6) DIVERS**

- Remerciements de Mme CHAUMONT et de M. Mme LESCURE pour le colis de Noël distribué aux personnes de plus de 75 ans ;
- La municipalité étudie la possibilité de création de logements sociaux en partenariat avec PERIGORD HABITAT sur un terrain de la commune appartenant à la CAB.  
Les conditions de mixité sociale du projet devront être précisées avant tout engagement de la commune.
- Le président de la CAB ira prochainement à la rencontre des conseils municipaux du territoire pour aborder les futurs projets de l'agglomération. Un rendez-vous sera pris pour notre commune avec M. F. DELMARES.
- Un réglage de la chaudière d'eau chaude sanitaire doit être fait pour améliorer le confort des vestiaires du foot. Le plombier en charge des travaux est informé.
- La possibilité de défraiement des frais de déplacements des conseillers municipaux sera étudiée prochainement dans le cadre de ce que permet la loi et la comptabilité publique.

Fin de séance 22h24